

Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine

siège social : 7 rue André Malraux – 87350 PANAZOL

Siret : 519 121 784 00036 - R N A n° W332007496

☎ 06 07 54 94 75 – lr.nouvelleaquitaine@ffbsq.org



Secrétariat Général

7 rue de la Foy -17260 JAZENNES - ☎ 06 08 70 36 12 - ✉ ruizjf@aol.com

Monsieur Jean-Marc DESCHAMPS

Président de la L.R.A.

A

Mesdames, Messieurs du Comité Directeur de la Ligue Régionale

Mesdames, Messieurs les Présidents des Comités Départementaux

Mesdames, Messieurs les Présidents des C.S.R. Nouvelle-Aquitaine

Mesdames, Messieurs les Présidents des associations affiliées.

Monsieur le coordonnateur de l'ETR

Limoges, le 13 Novembre 2020

APPEL A CANDIDATURES

Mesdames, Messieurs,

La Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine va renouveler pour QUATRE ANS (4), les membres de :

- La Commission de Surveillance des Opérations Electorale.
- Le Comité Directeur
- L'Organe de Contrôle Interne
- Les Représentants Régionaux à l'Assemblée générale de la Fédération (Grands Electeurs)

L'Assemblée Elective se tiendra **le Samedi 12 Décembre 2020** au CREPS de Talence – 653 Cours de la Libération – 33400 TALENCE.

Les élections ont lieu à bulletin secret uninominal à deux tours.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

✚ **Commission de surveillance des opérations électorales** : 3 Membres n'appartenant pas au Comité Directeur et ne faisant pas acte de candidature sur d'autres postes.

✚ **Comité Directeur** :

- Un « **Collège Général** » composé de 24 membres, dont 1 poste réservé à un médecin. Ce collège est élu par l'ensemble des représentants des Associations Sportives de la région, affiliées à la F.F.B.S.Q. Chaque association sportive représentée dispose d'un nombre de voix comme précisé à l'article VIII des statuts de la Fédération.



Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

6 Avenue des Tuileries – BP 73 – 91351 Grigny Cedex ☎ 01 69 02 70 00 ✉ contact@ffbsq.org

Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine

Siège social : 7 rue André Malraux – 87350 PANAZOL

Siret : 519 121 784 00036 - R N A n° W332007496

☎ 06 07 54 94 75 – lr.nouvelleaquitaine@ffbsq.org

- Un « Collège Spécifique » composé de 2 membres par discipline représentée dans la région, soit pour ligue Nouvelle-Aquitaine : 2 Bowling, 2 Quilles de 6, 2 Quilles de Neuf, élus par les seuls représentants de leur discipline

NB : En application de l'article XIII-B des statuts en vigueur, 25 % de sièges du Comité Directeur (arrondis à l'entier voisin) sont réservés à des femmes et restent vacants à défaut de candidatures.

Le Comité Directeur est composé de :

- 24 membres du Collège Général
- 6 membres du Collège Spécifique
- 8 présidents (e)s de Comités Départementaux

Le nombre de sièges réservés à des féminines est donc de 25% x 38 soit **10**.

✚ Représentants Régionaux (Grands Electeurs)

- 3 représentants élus par la discipline Bowling
- 1 représentant élu par la discipline Quilles de 6
- 1 représentant élu par la discipline Quilles de 9

✚ Organe de Contrôle Interne (Censeurs) : 2 membres, n'appartenant pas au Comité Directeur.

En application de l'article XIII de statuts : les candidats au Comité Directeur doivent être majeurs et titulaires d'une licence en cours de validité. Ils doivent également avoir été licenciés la saison précédente.

Pour le poste spécifique réservé au médecin, celui-ci doit être inscrit au Conseil de l'ordre des médecins.

Ne peuvent être élus au Comité Directeur :

- Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.
- Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à l'inscription de celui-ci sur les listes électorales.
- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée à une sanction d'inéligibilité pour un manquement grave aux règles techniques du jeu, constituant une infraction à l'esprit sportif.
- Le Conseiller Technique Fédéral coordonnateur de l'Equipe Technique Régional (E.T.R.) et les agents rétribués par la LR N-A F .F.B.S.Q.

Le Comité Directeur est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux (2) tours. L'élection du collège spécifique précède l'élection du collège général.

Sont élus au premier tour de scrutin les candidats ayant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Au second tour de scrutin, l'élection a lieu la majorité relative.

En cas d'égalité, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

Tout bulletin sera déclaré nul s'il a été déchiré, annoté ou raturé ou il comporte plus de noms que de postes à pourvoir.



Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

6 Avenue des Tuileries – BP 73 – 91351 Grigny Cedex ☎ 01 69 02 70 00 📧 contact@ffbsq.org

Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine

Siège social : 7 rue André Malraux – 87350 PANAZOL

Siret : 519 121 784 00036 - R N A n° W332007496

☎ 06 07 54 94 75 – lr.nouvelleaquitaine@ffbsq.org

Article VI du Règlement Intérieur :

Pour être recevable la candidature doit respecter les principes suivants :

1. Elle se fait par envoi de lettre recommandée avec avis de réception au siège de la LR N-A / F.F.B.S.Q. ou par dépôt au dit siège, contre reçu, dans les délais impartis par l'appel à candidature.
2. La candidature déposée indique les : nom / prénom / date de naissance / adresse / profession / club / numéro de licence du candidat.
3. La candidature doit comporter l'engagement écrit de respecter les modalités de scrutin, définies par les statuts et celles prévues en cas de litige survenant lors de la déclaration de candidatures ou de l'élection.
4. Une candidature au Comité Directeur ne peut être déposée au titre d'un seul collège (spécifique ou général)

Article XVI des statuts :

La Commission de surveillance des opérations électorales de la ligue est chargée de contrôler la régularité des opérations de vote. Elle est chargée de veiller à la régularité de la composition des bureaux de vote ainsi qu'à celles des opérations de vote, de dépouillement des bulletins et dénombrement des suffrages.

Elle est investie d'une mission de contrôle. Il lui appartient de veiller à ce que les dispositions prévues par les statuts ou le règlement intérieur de la LR N-A / F.F.B.S.Q. concernant l'organisation et le déroulement du scrutin soient rigoureusement respectées.

Les membres de la commission de surveillance des opérations électorales ne peuvent être candidats aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la Ligue ou de ses organes déconcentrés.

Les membres de cette commission peuvent procéder à tous contrôles et vérifications utiles. Ils ont accès à tout moment aux bureaux de vote et peuvent se faire présenter tout document nécessaire à l'exercice de cette mission.

Article XI des statuts :

L'organe de contrôle interne, élu par l'Assemblée générale de la LR N-A / F.F.B.S.Q., pour une période identique au mandat du Comité Directeur, s'assure de la régularité des opérations menées par la LR N-A / F.F.B.S.Q. et apprécie leur conformité par rapport à l'objet social, aux statuts et au règlement intérieur.

Il est composé de deux (2) membres au moins, non salariés de la LR N-A / F.F.B.S.Q., aux compétences professionnelles reconnues dans le domaine des associations et indépendants du Comité Directeur.

Il n'a ni pouvoir de décision, ni pouvoir de gestion, mais possède un pouvoir d'investigation, de critique et de propositions.

Il établit un rapport annuel pour le Comité Directeur et présente à l'Assemblée Générale Ordinaire une synthèse de ses observations.

La date de limite de réception des candidatures est fixée au **Vendredi 20 Novembre 2020**.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations sportives

P/O Le Secrétaire Général



Jean-François RUIZ



Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

6 Avenue des Tuileries – BP 73 – 91351 Grigny Cedex ☎ 01 69 02 70 00 📧 contact@ffbsq.org